



LA REVUE NATIONALE

Organe de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

PARAISSANT LE 10 DE CHAQUE MOIS

Notre nouveau président général	La Direction	357
La Croix du Mont-Royal	Aimé Parent	360
Notre expansion apostolique	Hermas Bastien	362
Les gouverneurs de la Nouvelle-France (<i>suite</i>)		
	Henry-L. Auger	365
Réaction qui s'impose	Albert Lévesque	369
Un apôtre de l'Ouest	Gervais Lachance	375
A travers notre vie nationale	A. Gagnon	378
Chronique de la Société	Le chef du secrétariat	382

Rédaction et Administration:

296, rue Saint-Laurent

MONTREAL

Abonnement annuel : \$2.00

La livraison (chez les dépositaires) : 15 sous

Les abonnements à la REVUE NATIONALE commencent invariablement au 1er janvier. — Pour tout changement d'adresse, accompagner la demande de 5 sous en timbres-poste.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Fondée en 1834

CONSEIL GÉNÉRAL:

Grand aumônier: Mgr l'ARCHEVEQUE DE MONTREAL.

Président général: J.-V. DESAULNIERS, courtier en immeubles, 90, rue Saint-Jacques.

1er vice-président général: Léon TREPANIER, publiciste, 371, rue Sherbrooke est.

2e vice-président général: Guy VANIER, LL. L., avocat, 97, Saint-Jacques.

Secrétaire général: J.-A. BARITEAU, notaire, 347, rue Maisonneuve.

Trésorier général: Aimé PARENT, administrateur, 51 est, rue St-Paul.

Directeurs:

L'Hon. L.-O. DAVID, sénateur, 325, chemin Sainte-Catherine, Outremont.

Thomas GAUTHIER, courtier, 11, place d'Armes.

L'hon. F.-L. BEIQUÉ, sénateur, 540, rue Sherbrooke Ouest.

Victor MORIN, LL. D., notaire, 97, rue Saint-Jacques.

Henry-L. AUGER, courtier en immeubles, 384, rue Ontario Est.

J.-W. CADIEUX, comptable, 530, rue Grosvenor.

J.-W. DEZIEL, administrateur, 182, Ave Notre-Dame de Grâce.

Chef du Secrétariat: Jean GUERIN, bureau No 1, Monument National, téléphone: Plateau 3768.

Corporations filiales de la Société:

La Caisse Nationale d'Economie — la Caisse de Remboursement — le Monument National — la Société Nationale de Fiducie — la Société Nationale de Colonisation.

La Direction de la Revue Nationale ne s'engage pas à rendre les manuscrits non insérés.

Elle laisse aux auteurs la responsabilité des idées émises dans leurs articles.

La REVUE NATIONALE est éditée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, 296, rue Saint-Laurent, et imprimée par ARBOUR ET DUPONT, imprimeurs-éditeurs, 249 est, rue Laguchetière, Tél.: EST 6264.



La Qualité

Du THÉ

"SALADA"

consiste surtout dans son
arome riche et délicieux.
Essayez-le dès aujourd'hui.

Produits de Qualité

Lait pasteurisé,
Crème, Beurre, Oeufs,
Crème à la Glace

J. Joubert
LIMITÉE

La Banque Provinciale du Canada

Capital autorisé \$5,000,000.

Capital versé et réserve \$4,500,000.

SIEGE SOCIAL :

7 et 9, place d'Armes, MONTREAL, Canada.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : Sir Hormisdas LAPORTE, C. P., ex-maire de Montréal, de la maison Laporte, Martin, Limitée, Vice-Président du Crédit Foncier franco-canadien.

Vice-Président : M. W.-F. CARSLY ; Vice-Président : M. Tançrède BIENVENU, administrateur de la Lake of the Woods Milling Co., Ltd.

M. G.-M. BOSWORTH, vice-président du Canadian Pacific Steamships Ltd. L'hon. Némèse GARNEAU, C.L., Québec, Président « Les Prévoyants du Canada ».

M. Emilien DAOUST, Président de la Librairie Beauchemin Limitée, Commissaire du Port de Montréal.

M. S.-J.-B. ROLLAND, Président de la Cie de Papier Rolland, Limitée.

350 succursales et sous-agences dans les provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Edouard.

ENCOURAGEZ L'INDUSTRIE NATIONALE



LES PRODUITS UNIC

Sont Toujours les Meilleurs !

BEURRE, CRÈME DOUCE, CRÈME GLACÉE

Montreal Dairy Co., Limited

Tél. : EST 3000*

L'OISEAU BLEU

avec ses récits émouvants, ses contes illustrés, ses articles instructifs, ses histoires amusantes, constitue la revue idéale de la jeunesse.

Abonnement annuel : Canada, 75 sous. — Union postale, \$1.00.

296, rue SAINT-LAURENT - - - MONTREAL

LA BANQUE D'HOCHELAGA

avec laquelle s'est fusionnée

LA BANQUE NATIONALE

Siège social: *Place d'Armes, Montréal*

Capital versé et réserve \$11,000,000.

Actif total, plus de \$120,000,000.

La grande banque du Canada français

266 succursales au Canada — 216 dans la Province de Québec — 59 à Montréal

CADEAUX DE FÊTES

POUR VOS ENFANTS

Album de CONTES HISTORIQUES.— Grand cahier de 16 sujets en couleurs, chaque sujet contenant 12 images avec légendes, 50 sous, 55 sous franco.

En vente chez tous les libraires et au secrétariat de la Société Saint-Jean-Baptiste, Monument National, Montréal.

CARON FRERES Inc.

NOUVEL EDIFICE CARON,

Coin des rues BLEURY & CONCORD,

Fabricants d'Emblèmes de Sociétés et d'Insignes de tous genres.

Est 1328
Résidence : Rockland 1052

Le soir : St-Louis 1935-J
" " 8048-J

ALFRED MERCURE & FILS

ENTREPRENEURS - GENERAUX

419, RUE LABRECQUE, - - - MONTREAL

Spécialité : Charpente et Menuiserie — Estimateurs de Feu.

Qualité35 ANS D'EXISTENCEService**LA REVUE NATIONALE**

imprimée dans nos ateliers, est une preuve de l'excellence de notre travail.

Nous imprimons tout : Cartes d'affaires, entêtes de lettres, programmes, livres, revues, brochures, etc., etc., à des prix très modérés.

Tél. : EST 6264

ARBOUR & DUPONTIMPRIMEURS - EDITEURS

249 est, rue Lagachetière, Montréal

Près de la rue Saint-Denis

Le Café "PRIMUS"

(Fers-blancs 1/2, 1 et 2 lbs.)

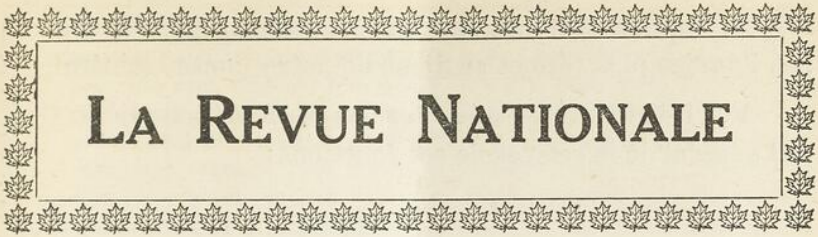
est un mélange des meilleurs cafés, grillés à point, qui donne cet arôme que rien n'égale, cette saveur que rien ne remplace.

ESSAYEZ-LE.

L. Chaput, Fils & Cie, Limitée

DISTRIBUTEURS

MONTREAL



LA REVUE NATIONALE

NOTRE NOUVEAU PRÉSIDENT GÉNÉRAL

Pour succéder à M. Victor Morin, qui, pendant dix années a prodigué sans compter son dévouement et les fruits de son expérience à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, en qualité de président général, le Conseil général vient de choisir à l'unanimité M. J.-V. Desaulniers, le plus ancien de ses officiers après les anciens présidents généraux siégeant encore au Conseil.

En plus des longues années de services consacrées à notre Société nationale, par M. Desaulniers, — qui fait partie du Conseil général depuis 1911, — ses collègues ont toujours pu apprécier en lui les qualités d'un patriote sincère, d'un administrateur averti et d'un citoyen intimement mêlé à nos activités d'intérêt social et national. Cette nomination qui fait honneur à notre Société est en même temps une récompense bien méritée, décernée à M. Desaulniers, Les services que celui-ci a déjà rendus à notre Société et l'unanimité qui a accueilli son choix démontrent que la succession de M. Victor Morin est tombée entre bonnes mains.

Il convient ici de signaler avec quelle dignité et quel dévouement M. Victor Morin s'est dépensé à la direction de la Société depuis dix ans. Et s'il veut bien céder la présidence à l'un de ses collègues, M. Morin, est encore prêt à faire bénéficier la Société de sa précieuse expérience. C'est pourquoi, il

demeurera en qualité de directeur et d'ancien président général, l'un des plus fermes soutiens de notre Conseil général.

Voici d'ailleurs en quels termes M. Morin a prié le Conseil général de le relever de ses fonctions :

Montréal, le 11 novembre 1924.

*A MM. les membres du Conseil général
de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.*

Chers collègues,

Lorsque le dernier congrès électif a voulu me confier encore un terme à la présidence générale de notre société, je n'ai accepté le renouvellement de cet honneur qu'en vue de conduire à bonne fin un projet qui m'était cher : celui de donner à la métropole du Canada, et par elle à tout notre pays, le caractère particulier que son histoire a consacré et qu'il appartient à notre société de lui imprimer, en célébrant les origines françaises et chrétiennes dans une grande parade historique, couronnée par l'érection d'une croix monumentale au sommet du Mont-Royal.

Le mandat que j'ai accepté étant aujourd'hui rempli par la célébration solennelle des fêtes du 24 juin dernier, par la construction de cette croix qui domine toute notre ville et par la signature d'un contrat qui pourvoit à son illumination gratuite, je vous prie de vouloir bien agréer ma démission de la charge de président général que j'ai remplie pendant ces dernières dix années.

Puis, après avoir énuméré les principales activités accomplies par la Société durant les dix dernières années de ses termes d'office, M. Morin ajoute en terminant sa lettre :

« En un mot, je crois que notre Société nationale mérite un témoignage d'activité dans les oeuvres qu'elle a entreprises et d'efficacité dans les résultats obtenus.

« Il ne faut pas oublier cependant qu'il nous reste encore beaucoup à accomplir. Les besoins de notre race sont nombreux dans tous les domaines ; nous devons nous intéresser à la fois aux questions nationales, sociales et économiques du peuple canadien-français, et non seulement conserver nos positions mais en acquérir d'autres, si nous voulons lutter avec avantage contre les éléments adverses qui nous entourent.

« Pour conduire cette lutte avec succès, il faut de l'énergie, du jugement, de la bonne volonté, Il faut aussi du renoncement et la

ferme détermination de fournir sa tâche sans autre satisfaction que celle du devoir accompli. Dans ces conditions, le nombre de ceux qui sont disposés à sacrifier le temps nécessaire à la solution des questions d'intérêt public est d'autant plus restreint que, chez nous, presque tout est à conquérir, sinon à créer, et que, les fortunes étant rares, il faut travailler le jour à gagner le pain quotidien, et prélever sur les heures de repos le temps nécessaires aux oeuvres sociales.

« Nous ne manquons heureusement pas de ces hommes de valeur et d'action au conseil général, ni au dehors ; aussi, n'ai-je aucun doute que ceux qui seront appelés à la direction de notre société continueront et accentueront encore la portée des actes accomplis jusqu'ici. »

Tous les membres de notre Société nationale voudront donc se joindre à nous pour adresser à l'ancien président sortant de charge, l'expression de notre sincère gratitude, et au nouveau président nos sincères félicitations et nos meilleurs voeux de succès et de prospérité dans la poursuite du but éminemment noble que se propose notre Société nationale en voulant « rendre le peuple meilleur ».

LA DIRECTION.

AUX AMATEURS DE GRAPHOLOGIE. — Nous continuons à recevoir de temps à autres des lettres adressées au Monsieur-à-la-Loupe, qui avait charge de la correspondance graphologique de la *Revue Nationale*, quand celle-ci était publiée sous un grand format.

Tout en nous chargeant volontiers de faire parvenir ces lettres à destination nous devons faire remarquer à nos lecteurs qu'ils gagneraient du temps et diminueraient les dangers de perte pour leurs lettres en les adressant directement au Monsieur-à-la-Loupe, aux soins de l'ancien directeur de notre revue, M. Saint-Pierre, 6484 avenue Péloquin, Montréal.

Par la même occasion, notre ancien graphologue nous prie de rappeler qu'il a encore en sa possession des lettres dont les analyses sont faites sans qu'il puisse les faire parvenir à leurs destinataires, celles-ci ayant négligé de lui donner leur nom et leur adresse. Il s'agit d'une série de lettres, toutes venues en même temps, vraisemblablement d'un pensionnat de jeunes filles, mais sans indication permettant d'en retracer le point de départ.

Les intéressés pourront se procurer leur analyse graphologique en communiquant leur nom et leur adresse au Monsieur-à-la-Loupe à l'adresse donnée plus haut.

LA DIRECTION.

LA CROIX DU MONT-ROYAL

En cette année 1924, quatre-vingt-dixième anniversaire de fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, la croix commémorative du vœu de Maisonneuve, érigée par les soins de notre Société, s'élève majestueusement sur notre mont Royal.

A ce propos, il est intéressant de rappeler qu'il y a tout juste cinquante ans, que l'idée de ce projet fut émise par M. l'abbé Alexandre-Marie Deschamps, prêtre de Saint-Sulpice, alors qu'il prononçait le sermon à la messe solennelle de la fête de Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin 1874. Voici d'ailleurs les conclusions de ce sermon historique, dont nous avons l'avantage de retrouver le texte entier dans les archives de la Société.

« Un jour, le Saint-Laurent débordait et menaçait d'engloutir au sein de ses flots les premières habitations de notre naissante colonie; près de ses ondes furieuses un homme est à genoux. « O Dieu, s'écrie-t-il, sauvez Ville-Marie, et nos mains élèveront à votre gloire sur le sommet de la montagne la croix de votre Fils, témoignage de notre reconnaissance. » Le flot s'arrêta et trois jours après, gravissant la montagne, M. de Maisonneuve portait lui-même sur ses épaules et plantait au sommet du « Mont Réal » cette croix qu'il avait promise à Dieu. Longtemps ce drapeau flotta sur la petite colonie. Il disparut depuis et il n'a pas reparu. Vous me demandez mon drapeau? Le voici: et c'est ce drapeau planté par une main si chère que je viens vous offrir de relever aujourd'hui. Vous voulez un monument qui rappelle cette journée? En élèverez-vous un plus noble et plus digne de vous? La croix est le symbole de la charité et de l'union. Elevez-la donc de nouveau sur le sommet de votre montagne et que de ses deux bras étendus elle protège toujours Montréal, elle protège toujours le Canada et tous ses enfants quelque soit le pays ou la terre qu'ils habitent. Cette pensée est vraiment religieuse et pleine de patriotisme, elle est toute canadienne, et la meilleure preuve que je puisse en apporter, c'est que, monseigneur, elle a trouvé un écho toute favorable dans votre cœur de père; vous y avez souri avec bonheur et nous vous prions de la consacrer de nouveau en répandant sur nous votre bénédiction qui,

en assurant la réussite de ce projet, donnera pour jamais au Canada le plus beau symbole de foi religieuse et de patriotisme national.

De ces lignes, nous pouvons conclure que c'est assurément une des plus belles pages de l'histoire de notre société nationale, qui s'est écrite ce jour-là, et que le souvenir qui s'en dégage est bien de nature à nous rendre plus chère cette croix du mont Royal, et à nous être un motif additionnel de réjouissance de voir ce projet réalisé.

Nous souhaitons vivement que cette croix soit toujours le signe providentiel qui guidera notre foi et notre patriotisme. Oui, que cette croix demeure toujours le symbole de la charité et de l'union qui doivent caractériser notre peuple, et que ces vertus plus généreusement pratiquées, soient la source inspiratrice de toutes nos activités.

Aimé PARENT,

Trésorier général.

LES ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ. — Nos sociétaires liront sans doute avec intérêt, dans la présente édition, un article sur la Croix du Mont-Royal, par M. Aimé Parent, trésorier général. Ces réflexions lui ont été suggérées par la lecture de certaines pages des archives de notre Société, qui regorgent de faits intéressants.

Aussi nous proposons-nous de puiser à l'avenir dans ces souvenirs précieux et de les porter à la connaissance de nos membres, afin de leur faire mieux connaître notre Société, et la leur faire aimer davantage.

Note de la Rédaction.

NOTRE EXPANSION APOSTOLIQUE

Elle ajoute à notre histoire des pages et des chapitres nouveaux. Les circonstances, les dangers, les efforts diversifient les formes du dévouement. L'héroïsme, souvent, ne change que de sphère. Il reste que la valeur d'un peuple, dans le cours ordinaire de son existence, est décelée par son souci de la dignité morale. Une collectivité, comme un individu, doit s'abstenir des attitudes révélatrices de la peur de vivre. Tant qu'une nation sait s'émouvoir et garder l'aptitude au dévouement pour les causes qui la magnifient, l'historien a droit de croire à une destinée bienfaisante. Pour notre peuple, tirailé par des influences qui le détournent de la droite voie, incapable de diriger ses efforts vers la préparation de son avenir, rien ne peut lui donner, mieux que notre expansion apostolique, la fierté et le sentiment d'être une nation.

Songez. Notre province est associée à un état colossal que des liens fragiles rattachent à un empire immense. Sa vie s'exerce en fonction d'un pouvoir central où l'on nous rappelle trop souvent que nous sommes la minorité et les descendants de vaincus. La politique coloniale comprime nos aspirations. Or, voici que la foi nous permet d'exercer outre-frontière une mission civilisatrice. Notre influence apostolique rayonne sur les deux Amériques et jusqu'en Asie. Des témoignages spontanés nous assignent un des premiers rangs parmi les peuples missionnaires. Et l'exode de nos apôtres se poursuit. Récemment, des Pères Blancs partaient pour l'Afrique et des Jésuites pour la Chine. Le pape a confié à la province canadienne de la Compagnie de Jésus une vaste province chinoise peuplée de dix millions d'habitants. Les dignes successeurs des missionnaires de 1625, dont on attend la béatification prochaine, des martyrs au pays des Hurons, s'appêtent à célébrer le glorieux tricentenaire de leur arrivée en Amérique, par l'acceptation d'un nouveau champ d'apostolat. Dans quelques années, les premières recrues du Séminaire des Missions Etrangères, partiront à leur tour pour la région de la Chine

officiellement confiée à notre race. Leur héroïsme et leurs mérites s'inscriront au crédit de notre province. N'allons pas l'oublier. Cette manifestation apostolique de notre vitalité nationale nous honore infiniment plus que certaines actions d'éclat qui provoquent notre allégresse puérile. Elle rehausse notre valeur humaine et donne à notre génération, vivant en un siècle dépourvu de magnanimité, une leçon continuelle d'héroïsme.

* * *

Aucune persécution, en notre province, n'a détourné l'Eglise canadienne des oeuvres intérieures: elles se sont décuplées. Cette expansion apostolique est donc un surcroît de générosité. A ce titre, elle témoigne de notre foi intacte. Si l'on admet, comme un aphorisme, que notre race doit sauvegarder ses croyances et l'esprit chrétien qui la sustentent, peut-être oublie-t-on la valeur nationale et sociale de la vie religieuse. Pourtant, toute notre histoire la proclame cette importance. Le catholicisme a sauvé la race mais cette préservation de la mort n'aurait pu s'effectuer s'il n'avait, par sa doctrine, intimement façonné et la famille et l'individu.

Si l'on réfléchit, on ne peut imaginer tâche plus honorable pour un foyer catholique que de vouer un des siens à la vie religieuse. Plus se répand le progrès matériel, plus s'exaspère l'individualité avec ses tares. La civilisation moderne serait mal venue de prêcher le sacrifice aux parents. Il est même de son essence d'accroître le goût du bien-être et de la mollesse. C'est au catholicisme, qui développe la personnalité avec ses attributs, qu'il faut demander la force de réagir là-contre. Pas de meilleure réaction au laisser-aller que l'estime de la vie religieuse. Grâce à cette estime, la famille demeurera une source de dévouement. Nées d'elle, des personnalités empêcheront par leurs vertus la masse de se gâter: par elle, se maintiendront les vies fécondes où le sacrifice compte; pour elle, se multiplieront les oeuvres qui secourent la famille en instruisant les enfants, en soignant les infirmes. Qui ne voit que la vie religieuse incite au respect des lois de la famille, et par là, fortifie la société dont la famille est la cellule?

Les sociologues observent que le féminisme, poison de la vie de famille, ronge surtout les sociétés où n'existe pas la vie religieuse que le protestantisme étouffe. En Angleterre, qui doit à son insularité un surcroît de femmes, la vie monastique ou religieuse, jusqu'à la Réforme, a voué une partie de cet excédent à des besognes nobles. Depuis, un énorme déclassé s'effectue qui crée nombre de mécontentes que le féminisme recrute comme adeptes.

Les Etats-Unis, où sévit l'industrialisme outrancier, où manque pour la masse athée la vie religieuse, sont devenus les châteaux-forts du mouvement féministe. Pour tous les peuples, l'augmentation des préjugés contre la vie religieuse ou l'abandon du culte des héroïsmes humanitaires sont des pronostics de malaises graves et des menaces d'effondrement.

En effet, les peuples, pour avoir une vie effective, ont besoin, tout comme les individus, d'un idéal qui les soulève au-dessus du terre-à-terre. Pour une race catholique, quelle passion plus agissante que celle de co-opérer à l'oeuvre de la civilisation dans les pays barbares? A la vie nationale, il faut avant tout de vastes horizons et une discipline morale. Or, l'homme qui se sacrifie au labeur de prêcher cette discipline et se voue à la tâche d'indiquer ces horizons, ne peut pas être un artisan inutile de sa patrie.

Hermas BASTIEN.

LES GOUVERNEURS DE LA NOUVELLE FRANCE

Résumé historique de leur administration

(suite)

CINQUIEME GOUVERNEUR

PAUL DE VOYER, VICOMTE D'ARGENSON (de 1658 à 1661)

Son administration, quoique courte, a été bien remarquable. C'est sous lui que Mgr de Laval arriva à Québec, en 1659, accompagné de plusieurs prêtres séculiers (les premiers), et que fut fondé le Séminaire de Saint-Sulpice, la même année. Le combat héroïque de Dollard et de ses compagnons (17), au Long-Sault, contre des milliers d'Iroquois; l'assassinat d'un prêtre du Séminaire de Montréal, en revenant de dire sa messe et celui de M. de Lauzon sur l'île d'Orléans en 1661, dernière année de son administration.

SIXIEME GOUVERNEUR

LE BARON DU BOIS D'AVAUGOUR (de 1661 à 1663)

Son règne a été de courte durée et marqué seulement par ses difficultés avec l'évêque au sujet de la traite de l'eau de vie avec les Indiens et qui obligea Mgr de Laval à passer en France pour porter ses plaintes aux pieds du trône, en 1662.

SEPTIEME GOUVERNEUR

ET

Premier Gouverneur général, sur la demande de Mgr de Laval

LOUIS SAFFRAY DE MÉSY (de 1663 à 1665)

Cette administration est remarquable à plus d'un point. C'est pour ainsi dire l'ère de la colonisation véritable. L'année 1663 s'ouvrit par un terrible tremblement de terre qui opéra

beaucoup de conversions chez les sauvages, mais personne ne fut blessé. La création d'un conseil souverain eut lieu cette année-là; il était composé: 1o du gouverneur; 2o de l'évêque; 3o de l'intendant, qui en était le président d'office; 4o d'un procureur général; 5o d'un greffier en chef et de quatre conseillers. Trois cours de justice se forment en même temps, à Montréal, à Québec et à Trois-Rivières. C'est aussi cette année-là que la compagnie des Cents-Associés remet sa charte, que la colonie passe entre les mains du Roi, que la compagnie de Montréal cède l'île de Montréal au Séminaire de Saint-Sulpice, et que le séminaire de Québec fut fondé. En 1664, certaines difficultés survinrent entre l'évêque et les conseillers d'un côté et le gouverneur de l'autre, qui va jusqu'à ordonner de tirer sur l'évêque. Les soldats présentent les armes. Il y eut aussi la fondation de la compagnie des Indes. M. de Mézy mourut à Québec en 1665, après s'être réconcilié avec tous.

HUITIEME GOUVERNEUR

M. DANIEL RÉMY DE COURCELLES (de 1665 à 1672)

Les faits les plus notables de son administration sont : En 1665, l'arrivée du marquis de Tracy en qualité de vice-roi de la colonie, et de M. de Talon comme intendant, et qui fut certainement un des plus remarquables de notre pays, car si Jacques-Cartier en est le découvreur, et Champlain le fondateur, Talon en est bien le colonisateur. L'année 1666 fut remarquable par l'érection de trois forts: à Sorel, à Chambly et à Sainte-Thérèse, et par la marche de M. de Tracy, contre les Iroquois, avec 600 hommes du régiment de Carignan, 600 canadiens et 100 sauvages, ce qui força les Iroquois à demander la paix. En 1667, on constate des progrès rapides en agriculture, etc., les dîmes sont réduites au vingt-sixième et payées en grain. En 1668, la fondation du petit Séminaire de Québec eut lieu, et le départ du régiment de Carignan et du marquis de Tracy qui étaient arrivés au Canada trois ans auparavant. De 1668 à 1672, rien de bien remarquable, si ce n'est le départ du gouverneur, M. de Courcelles, qui causa un certain regret, car il était estimé des Français et respecté des Indiens.

NEUVIEME GOUVERNEUR

LOUIS DE BUADE, COMTE DE FRONTENAC (de 1672 à 1682)
(*Première administration*)

Ce gouverneur était doué de beaucoup de pénétration et de grandeur d'âme, mais incapable de céder aux conseils. Le premier acte de son administration a été l'érection du fort Cataracoui (Kingston). En 1673, la découverte du Mississipi par Louis Joliet et le Rév. P. Marquette; puis l'arrestation de M. Perrot, gouverneur de Montréal, et M. l'abbé Salignac de Fénelon, par M. de Frontenac; en 1674, Québec érigé en évêché; en 1678, de LaSalle construit les premiers vaisseaux sur les rives des lacs Erié et Ontario, puis il fait l'exploration du Mississipi jusqu'au golfe du Mexique; en 1682, essai de colonisation du Texas par de LaSalle et son assassinat par ses compagnons, puis la mésintelligence entre le gouverneur et les autres fonctionnaires qui l'oblige à être rappelé en France.

DIXIEME GOUVERNEUR

M. LEFEBVRE DE LA BARRE (de 1682 à 1685)

Ce gouverneur était un bon militaire, mais un administrateur médiocre. Il n'avait pas l'énergie nécessaire; aussi ne remarque-t-on qu'un acte de son administration: sa marche contre les Iroquois, avec 700 miliciens, 200 sauvages et 130 réguliers qui se termina par une paix humiliante pour les Français, à l'anse de la Tamise.

ONZIEME GOUVERNEUR

JACQUES RENÉ DE BRISAY, MARQUIS DE DENONVILLE
(de 1685 à 1689)

Il était estimable par sa valeur, sa droiture et sa piété. C'est sous son administration que d'Iberville et ses frères enlevèrent aux anglais tous leurs postes de la baie d'Hudson, excepté le fort Nelson. Cependant, il fit injustement arrêter quelques chefs iroquois. En 1687, il fit une expédition ayant 2,000 hommes et détruisit toutes les cabanes des Tsonnantouans. En 1688, il émit un projet de paix avec les Iroquois, mais Kondiaronk le Rat le fit échouer. Cette même année, Mgr de Saint-Valier fût nommé second évêque de Québec. La

dernière année de son administration, en 1689, arriva l'épouvantable massacre de Lachine: 1,500 Iroquois traversèrent à la faveur de la nuit dans l'île Montréal et tombèrent à l'improviste sur Lachine, massacrant hommes, femmes, enfants et brûlant les habitations. La même année, les Abénaquis détruisirent 15 forts anglais aux environs de Kingston.

DOUZIEME GOUVERNEUR

M. LS DE BUADE, COMTE DE FRONTENAC (de 1689 à 1698)
(*Deuxième administration*)

En 1689, d'Iberville soutient l'honneur du drapeau français à la Baie d'Hudson. En 1690, trois partis de guerre furent organisés, premièrement à Montréal, commandé par d'Ailleboust, de Martel et Sainte-Hélène, dirigé contre Corlar; deuxièmement, à Trois-Rivières, commandé par Hertel de Rouville, ayant 28 Canadiens, 24 sauvages, contre Salmon Falls; troisièmement, à Québec, commandé par Portneuf, contre Casco. La même année, Phipps s'empare de presque toutes les possessions françaises en Acadie. Il assiège Québec, bombarde la ville sans succès pendant 4 jours, avec 2,000 hommes et 35 vaisseaux, puis il l'abandonne après avoir perdu 10 vaisseaux et 600 hommes. Le général Winthrop devait prendre Montréal avec une armée de 3,000 anglais, iroquois et Mahigans, mais la petite vérole fit manquer l'entreprise. En 1691, M. de Callières et De Varennes mettent en déroute 1,000 Iroquois à Laprairie. En 1693, eut lieu la capture du fort Sainte-Anne dans la Baie d'Hudson par les Anglais. En 1694, d'Iberville, avec 120 canadiens s'empare du fort Nelson, dans la Baie d'Hudson. En 1695, une bande d'Iroquois est exterminée à de Boucherville par les volontaires canadiens de Saint-Jean. En 1696, d'Iberville s'empare du fort Peniquid de l'île. En 1697, il chasse les anglais de la Baie d'Hudson, ce qui amena pour résultat, l'année suivante, le traité de Riswick qui remit aux deux puissances les mêmes possessions qu'avant la guerre. En 1698, mort de M. de Frontenac.

(à suivre)

Henry-L. AUGER,
Directeur général.

RÉACTION QUI S'IMPOSE

« Et maintenant, à moins d'un changement radical dans les lois qui guident les destinées de notre pays, le Canada sera dans vingt ans au plus, à la merci des Etats-Unis. Que cela nous plaise ou non; c'est un fait. »

Ainsi parla M. Randolph K. Jones, de Woodstock, N. B., au lunch du Rotary Club, au cours d'une causerie sur la « Conquête américaine du Canada ». (*La Patrie*, 22 octobre 1924.)

Le même cri d'alarme pourrait être lancé en ce qui concerne l'envahissement des institutions d'assurance étrangères au sein de notre population canadienne-française.

A moins d'une réaction énergique dans la conduite et la mentalité de nos gens, nous resterons à la merci des races étrangères pour ce qui concerne notre protection contre les désastres éventuels de la vie. Car, retenons-le: les institutions d'assurance sont les grandes glaneuses de l'épargne populaire et la grande puissance motrice de l'industrie et du commerce. La multiplication des petites économies qu'elles récupèrent périodiquement forment des capitaux étonnants. Dans la seule année 1923, les institutions d'assurances ont perçu au Canada, la somme de \$196,705,383.00.

Voilà donc un facteur des plus importants dans l'ordre économique du pays. * * *

Or, l'émancipation économique de notre race, n'est-elle pas devenue le gros problème de l'heure. Et l'un des facteurs les plus puissants qui doivent l'incarner nous est-il favorable ou non? Avons-nous au moins des motifs d'espoir? Essayons d'y répondre. * * *

Des maîtres l'ont répété avant nous. Un précurseur comme Errol Bouchette, idéaliste pratique, publiait un volume sur l'Indépendance économique du Canada Français. On peut y lire ces lignes: « Si le groupe français du Canada, veut conserver sa part légitime d'influence dans la chose publique, il ne doit pas se contenter de vivre dans la contemplation de ses gloires passées... Les Canadiens-français qui ont déjà la gloire d'avoir dépassé leurs rivaux dans le maniement de la constitution britannique, pourraient les vaincre également sur

le terrain industriel et commercial, acquérant ainsi la richesse et l'influence nécessaires à l'accomplissement de leur oeuvre en Amérique. »

Le premier qui fit survivre l'appel vibrant de Bouchette, qui a su même l'ordonner, l'orienter, le développer, est bien M. Edouard Montpetit. Ses études économiques, éparpillées dans les revues, mériteraient, pour multiples raisons, d'être réunies en volume.

C'est lui qui en marge d'une étude sur Errol Bouchette, affirmait : « L'oeuvre d'un peuple n'est jamais terminée et les générations qui le perpétuent reçoivent chacune une mission à remplir. Les événements qui se précipitent imposent à nos énergies une orientation nouvelle. Nous avons triomphé naguère dans l'arène politique : cette victoire nous a valu des droits que nous devons maintenir. Là ne s'arrête pas notre effort, ne l'oublions pas. Nous nous égarons trop volontiers dans des discussions stériles, et nous perdons le meilleur de nos forces à discourir quand d'autres agissent. *Répetons-le ; la question nationale est devenue une question économique.* Si nous voulons remplir notre rôle et sauvegarder nos origines, nous devons, comme nous avons fait autrefois, lutter avec les armes mêmes dont on nous menace. Lorsque nous aurons acquis la richesse nous pourrons développer en nous la culture française et nous tourner vers la suprême conquête : la puissance intellectuelle. Nous ne survivrons pas autrement. »

D'autres, réduisant leurs considérations aux organismes économiques de l'assurance-vie-incendie-accidents, ne sont pas moins explicites.

M. J.-N. Cabana, étudiant l'assurance-vie, démontrait, chiffres à l'appui, que « le plus grand mal, et le danger le plus grand, résident dans l'usage que l'on fait, et que nous laissons faire du fruit de nos économies. ». M. Omer Héroux, revenant sur le même sujet, remarquait que « nous n'utilisons pas à notre plein avantage les ressources qui nous appartiennent ; nous faisons travailler au bénéfice du concurrent, quand ce n'est pas de l'ennemi, des capitaux qui sont le fruit de nos efforts, de notre épargne, et qui devraient logiquement renforcer notre armature économique. »

Et M. Olivar Asselin, d'affirmer « Quand on songe à la

place que tiennent aujourd'hui ces organismes (les compagnies d'assurances) dans la vie économique, à la formidable agence qu'elles fournissent pour la concentration et la mobilisation des capitaux, on ne peut envisager sans appréhension l'avenir matériel d'un groupe ethnique de deux millions et demi d'individus qui, possédant une seule compagnie d'assurance-vie, ne semble se soucier ni de la soutenir ni d'en créer de nouvelles. »

Enfin, tout récemment, M. Esdras Minville, ajoutait : « L'épargne populaire est la dernière ressource sur laquelle un peuple puisse compter pour secouer le joug étranger et organiser sa vie économique. Or, depuis longtemps, chez nous, des institutions étrangères ont pratiqué le drainage des écus; elles ont vécu de nos deniers, s'en sont engraisées pendant que nos propres institutions végétaient et ne parvenaient qu'après de nombreuses années à prendre leur essor. Implantées au centre, maisons de courtage, banques, sociétés d'assurance, poussent leur ramifications jusqu'aux extrémités de la province, récupèrent de partout les petites économies, les canalisent, les rassemblent pour les déverser ensuite dans la caisse des grandes entreprises industrielles ou commerciales étrangères. C'est une force qui nous échappe et travaille contre nous. Il ne faut pas oublier que si nous avons deux banques prospères, même puissantes, nous n'avons encore que quelques mutualités, d'ailleurs florissantes, mises à part, qu'une seule compagnie d'assurance sur la vie à opposer aux 20 ou 25 compagnies étrangères qui opèrent chez nous et allègent chaque année le bas de laine canadien-français de plusieurs millions. »

Nous avons largement cité, convaincu que ces témoignages de spécialistes valent mieux que nos meilleurs arguments personnels.

Pour nous, le mot de M. Montpetit « la question économique est devenue une question nationale » incarne complètement les besoins du jour, indique et ordonne les devoirs de l'heure. Retenons-le, répétons-le.

* * *

Il reste à savoir si nous sommes résolument entrés dans la voie nouvelle; si, au moins l'un des facteurs les plus puissants dans la réalisation de notre indépendance économique est en état de servir nos intérêts de race ou de les ruiner. »

Un rapide aperçu des statistiques va nous l'enseigner. Sur 42 compagnies d'assurance-vie, une seule est canadienne-française. Sur 23 sociétés mutuelles, sur la vie, à charte fédérale, deux sont canadiennes-françaises.

Au rang des assurances-feu ou accidents, nous faisons encore plus piètre figure.

Le rapport-sommaire du Surintendant des assurances au Canada, nous indique que les institutions d'assurance, étrangères, britanniques, et canadiennes, ont perçu en recettes-primés, au cours de 1923, les montants suivants :

Assurance-vie	\$121,792,816.00
Assurance-incendie	50,218,192.00
Assurance-accidents	24,694,375.00
	<hr/>
Total	\$196,705,383.00

Montants des primes perçues par nos institutions d'assurance canadiennes-françaises inscrites au rapport fédéral : (vie, feu, accidents) : \$2,744,732.00.

Solde au crédit des institutions étrangères : \$193,960,651. Or la population française au Canada est de 27.91% par rapport à la population totale. On peut donc attribuer, sans exagération, le quart des primes annuelles d'assurance aux Canadiens-français. Et cela donne comme résultat le chiffre de \$48,490,163.00, c'est-à-dire près de cinquante millions, que nos épargnistes canadiens-français confient annuellement aux institutions financières de l'étranger.

Et cette contribution annuelle ne doit-elle pas se répéter périodiquement pendant des années? Et les intérêts composés ne doivent-ils pas redoubler, tripler et quintupler la somme initiale avec l'addition des années?

Oui, répétons-le: « C'est une force qui nous échappe et travaille contre nous, » et cet ennemi pseudo-pacifique et innocent est le plus redoutable, quand on réalise que ces millions perdus pour nous, servent à créer, à développer les oeuvres mêmes qui nous réduisent à l'esclavage économique. C'est une roue en circulation continue. Cessons de lui donner la poussée motrice, elle s'arrêtera peu à peu. Il s'agit de se concerter d'abord, et d'agir avec solidarité ensuite.

Mais n'avons-nous pas des réalités plus encourageantes que des programmes et des mots d'ordre ?

Si, Canadiens-français, nous possédions, par exemple, un organisme d'assurance-vie assez puissant pour offrir les mêmes garanties financières et les mêmes avantages matériels et moraux que les concurrents étrangers, lui refuserions-nous notre commun appui ? Que ferions-nous, si, aujourd'hui même, nous possédions une société d'assurance-vie, capable de publier les chiffres suivants ?

Total des polices en vigueur	\$45,000,000.00
Paiements accordés depuis sa fondation	\$10,800,000.00
Actif liquide	\$ 7,683,356.62
Solvabilité actuelle	113.33%
Effectif des membres	67,000
Succursales et bureaux de perception	706

Une société d'assurance-vie qui vient d'accorder un don de \$75,000 au bénéfice de ses assurés ; qui possède tous les plans modernes d'assurance-vie ; vie entière ; cessation de paiements après 10, 15, 20 ans ; dotation 10, 15, 20, 30 ou 40 ans ; dotation à 70 ans ; rentes viagères à 70 ans ; polices acquittées, bénéfiques en maladie ; prêts aux assurés ; double indemnité en cas de mort accidentelle ; etc., etc. ?

Une société d'assurance-vie, qui est composée uniquement de membres catholiques et français ; qui fait ses placements d'argent dans nos corporations scolaires et religieuses, nos municipalités et nos banques, et qui n'est pas simplement une oeuvre exclusivement financière, mais plutôt une « oeuvre sociale dont le but ultime est l'épanouissement complet de la race française en Amérique, au triple point de vue économique, national et religieux par le lien et la sauvegarde de l'assurance sur la vie des nôtres ? »

Une société d'assurance-vie, qui, malgré sa restriction à la population catholique de langue française, n'est pas moins répandue dans toutes les Provinces du Canada (sauf la Colombie-Anglaise) et 8 Etats Américains où les nôtres sont dispersés ?

Or, Canadiens-français, cette société nous la possédons. Elle fêtera en 1926 son cinquantième anniversaire et organise actuellement pour 1925, un magnifique « Voyage à Rome ». C'est la Société des Artisans Canadiens-Français.

C'est un argument puissant. Il y en a d'autres que personnellement nous connaissons moins.

Citons toutefois les chiffres suivants, concernant « la Sauvegarde », d'après le sommaire du rapport fédéral, pour l'année 1923 :

Montant des polices en vigueur	\$16,104,093.00
Actif total	\$ 2,554,953.00
Primes perçues dans l'année	\$ 495,242.00
Nouvelles polices payées en espèces-nombre	2,478
Chiffre brut	\$ 3,924,500.00

Citons encore pour « l'Alliance Nationale », même rapport, même année :

Montant des polices en vigueur	\$30,000,000.00
Total de l'actif au grand livre (valeur courante)	\$ 5,255,934.00
Cotisations perçues dans l'année: (Caisse de décès et de maladie)	\$ 616,237.00
Nouveaux certificats émis	5,930
Montant	\$ 6,276,100.00

Comme on le voit, nous ne brillons pas par la quantité d'institutions d'assurance-vie; mais au moins il nous faut la qualité. Et celle-ci ne peut s'obtenir que si chaque père de famille canadien-français, chaque maman, chaque jeune homme est résolument déterminé à ne confier ses épargnes qu'aux institutions canadiennes-françaises et refuser son appui aux institutions étrangères. Pour tenir tête à leurs concurrentes, nos sociétés ou compagnies d'assurance ont essentiellement besoin du concours actif de chaque individu français.

Et ce concours est devenu un des devoirs de l'heure. Tout comme une race, quand il s'agit de sauvegarder sa foi, sa langue, ses lois et ses traditions, doit unir ses communs efforts, au prix même de rudes sacrifices, ainsi pour secouer le joug de l'esclavage économique, première source des renoncements fatals, doit-elle utiliser la même méthode, avec autant d'énergie et de générosité.

« Répétons-le; la question économique est devenue une question nationale », et agissons en conséquence.

Albert LEVESQUE.

UN APÔTRE DE L'OUEST

En juillet 1923, de Shaunavon, village de la Saskatchewan, le télégraphe répandait aux quatre coins du pays la triste nouvelle de la mort accidentelle d'un jeune prêtre de l'Ouest, moissonné dans la force de l'âge, en plein épanouissement de sa carrière sacerdotale. De par mes fonctions, je me trouvais, à cette époque, « au bout du fil » de la « Canadian Press » dans la métropole et grande fut mon émotion en apprenant le décès tragique d'un confrère de classe, particulièrement estimé, d'un apôtre à l'âme si profondément apostolique.

En effet, c'est pendant quelques jours de délassément, au cours d'une excursion de chasse sur les bords du lac Lonely Tree (Saskatchewan), que l'abbé Ernest Duchaine trouva une fin prématurée. Enlevé de ce monde dans la trente-troisième année de son âge, c'est le cas de dire que sa carrière fut féconde malgré sa durée éphémère. *Brevi consummatus, explevit tempora multa.* Ce serviteur de Dieu a fourni cinq années d'apostolat dans les paroisses naissantes de l'Ouest canadien.

L'abbé Louis-Ernest Duchaine naquit à Saint-Etienne des Grés (Qué.), le 2 avril 1890. Après avoir fait ses études classiques au juvénat des Pères du Très Saint-Sacrement, à Terrebonne, il fit un stage chez les mêmes religieux à Montréal, puis, appelé à la vie de missionnaire, il termina sa théologie au grand séminaire de Québec et fut ordonné en la basilique du même endroit le 25 mai 1918. Il partit aussitôt pour les régions où il devait exercer son ministère sous la houlette de Mgr Mathieu, au diocèse de Régina. Successivement, vicaire à Montmartre, Ponteix et Willow-Bunch, il devint curé de Frenchville dans l'automne de 1922. Sa correspondance et son journal dont les nombreux cahiers sont maintenant aux mains de ses trois soeurs religieuses de la Providence, ici à Montréal, attestent de son perpétuel souci du bien des âmes et de la gloire du Maître qu'il servait. Ces documents démontrent également à quel point il cherchait à se perfectionner chaque jour davantage pour semer le bien autour de lui.

Outre son zèle d'apôtre, l'abbé Duchaine possédait à un haut degré l'amour de la patrie. Une de ses missives, datée du 4 avril 1921, contenait ce passage :

« A quelque journal que tu collabores, cher ami, donne-nous autant d'aide que tu pourras pour l'Ouest. Tu comprends on lutte par ici, pour notre existence contre des forces redoutables d'ignorance et de fanatisme. Et plus nos rangs grossiront et plus nous aurons de chances de triompher. Je ne voudrais pas dépeupler le Québec pour remplir la Saskatchewan. Mais si l'Ouest était mieux connu, le surplus de la population du Québec, qui s'en va aux Etats-Unis, viendrait plutôt par ici et y trouverait autant et plus d'avantages que dans le Vermont ou ailleurs. Et nous en profiterions et tout le pays ne s'en porterait que mieux.

« Surtout, à l'occasion, parle donc de notre besoin d'instituteurs et d'institutrices. On les rémunérerait bien et quel noble rôle ils joueraient : conserver nos enfants français et catholiques... »

En 1922, la paroisse de Willow-Bunch célébrait le cinquantième de sa fondation. L'abbé Duchaine, qui se trouvait alors vicaire dans cette localité, prit une part remarquable à l'organisation de ces fêtes patriotiques. Voici les réflexions que cet événement lui inspira :

« Nous sommes à organiser, écrivait-il, des fêtes aussi grandioses qu'on peut les faire dans un pays comme le nôtre, pour célébrer le 50^e anniversaire de la fondation de Willow-Bunch. Cinquante ans d'existence dans l'Ouest pour un poste canadien-français, c'est une chose qui ne saurait passer inaperçue. Nous voulons la mettre en relief et faire ressortir cette vérité souvent trop oubliée que dans l'Ouest, comme dans tout le vaste Canada, nous sommes des premiers occupants. Willow-Bunch, en effet, à titre d'ancienneté, vient en second lieu dans la Saskatchewan, tout de suite après Lebret, qui fut un poste de mission dès 1864. Willow-Bunch eut son missionnaire attitré et ses premiers Canadiens-français en 1870. C'est dire que nous sommes bien chez nous ici, puisque ce sont les nôtres qui ont ouvert cette contrée à la civilisation.

« Nous avons besoin des sympathies du Québec. Nous sentons qu'il faut toujours entretenir les relations les plus étroites avec la province-mère, si nous tenons à demeurer ce que nous sommes et même à améliorer notre situation, à consolider la position déjà occupée. »¹

Enfin, voici comment le nouveau curé décrivait la paroisse confiée à ses soins par l'autorité épiscopale. La lettre est datée du 28 décembre 1922 :

« Il vous intéressera sans doute de savoir qu'est-ce que Frenchville. Le village consiste uniquement en quelques bâtisses. Tout est dans l'avenir. Mais je me trouve bien à Frenchville, un des points aux avant-postes de la race et de la religion et un de ceux où il y a à lutter, à gagner le bien que l'on veut y faire. Une quarantaine de familles composent toute ma paroisse et ce sont tous des fermiers. Il y a de la place dans la région pour quintupler ce nombre. Les terres sont bonnes, l'eau facile à trouver et l'on a du charbon à proximité, des mines inépuisables, dit-on, mais peu exploitées, à cause du manque de facilité pour le transport. »

Mais trêve de citations. Ces quelques extraits de correspondance suffisent à faire comprendre quelle âme d'apôtre et de patriote, animait l'abbé Ernest Duchaine. Il était de la race des Taché, des Provencher, des Grondin et des Labelle. La mort précoce l'a empêché d'exécuter son magnifique programme, mais sa mémoire vivra, ses paroles et ses écrits porteront des fruits.

Gervais LACHANCE.

¹ En s'exprimant de la sorte, l'abbé Duchaine émettait une idée qui s'est concrétisée l'été dernier par le voyage de la Liaison française dont les pèlerins ont parcouru les principaux centres canadiens-français de l'Ouest. Il eût applaudi à cette heureuse tournée, de même qu'au Voyage en Acadie, organisé par le *Devoir*.

À TRAVERS NOTRE VIE NATIONALE

M. ERNEST CHOUINARD.

Nous apprenons avec regret la mort de M. Ernest Chouinard, l'auteur de « Sur mer et sur Terre », de « Croquis et marines », et d'autres livres bien connus. M. Chouinard était un travailleur consciencieux doué par ailleurs de belles et solides qualités. Il a fait sa marque dans les lettres et laisse une renommée enviable.

UN BEAU GESTE.

M. Victor Morin, représentant de la province de Québec dans la Commission des Sites et Monuments historiques canadiens, et seul Canadien français de la commission, vient de donner sa démission avec éclat. M. Morin exigeait que les inscriptions commémoratives des monuments soient libellées en anglais et en français, par respect élémentaire des deux principales races du pays, et par respect aussi des droits acquis et naturels. La Commission par un fanatisme étroit que jusqu'ici on avait cru être l'exclusif apanage de nos amis Ontariens, a refusé le bilinguisme des inscriptions tout crument. M. Victor Morin devant ce manque d'élémentaire courtoisie pour notre province et cette insulte toute gratuite a démissionné.

Nous ne pouvons que le féliciter de ce geste. Il a agi comme tout homme de coeur devait le faire. Il a compris que continuer à représenter notre province en acceptant de fait pareil déni de justice, c'était ravalier sa race.

Si tout le monde, députés comme électeurs, riches comme pauvres, savait faire preuve en toute occasion d'une telle fierté de caractère, il y a beau temps que la question des écoles serait solutionnée, et que les multiples ennuis que nous avons à essayer seraient terminés. Il faut toujours le redire: l'anglais ne respecte que celui qui se respecte et il méprise celui qui

lèche ses bottes. Tant que nous n'aurons pas compris cette élémentaire vérité et que nous n'aurons pas appris à nous tenir debout, sans jactance comme sans lâcheté, l'Anglais exploitera notre veulerie. Espérons que le beau geste de M. Morin aura sa répercussion.

LES ELECTIONS ANGLAISES.

Les élections anglaises qui viennent d'avoir lieu ont ramené au pouvoir par une majorité écrasante, le parti conservateur. Mais en même temps, elles ont ramené avec le parti conservateur, tous ses projets d'expansion impérialiste et remis plus que jamais à l'honneur la vieille tactique de charger les Dominions d'une part du fardeau des dépenses de l'Empire. Nous allons vraisemblablement assister à un nouvel assaut d'impérialisme sur le pays.

Il est des gens pour lesquels cette histoire d'impérialisme est un songe-creux qui ne sert qu'à de tapageuses chicanes. Il n'y a pourtant qu'à ouvrir les yeux. L'impérialisme quant à ce qui regarde le Canada n'est rien autre chose que le désir de l'Angleterre de faire ses guerres et de maintenir sa marine et sa puissance en forçant les Dominions à y contribuer le plus largement possible de leurs hommes et de leur argent.

Et c'est ce que l'Angleterre a fait. Il ne faut pas l'en blâmer; elle a agi sagement dans ses intérêts. Par contre nous avons été de merveilleux sots de nous laisser prendre à cette réclame tintamarresque. Nous avons jusqu'ici donné à l'Angleterre des milliards en argent et des milliers d'hommes, par pur don, à la suite de la réclame faite chez nous par l'Angleterre. Nous avons été gogos à tel point que nous nous sommes presque mis en banqueroute pour avoir écouté la réclame impérialiste. Après cela félicitons-nous de notre esprit national.

UNE AUTRE FUSION DE BANQUES.

La banque de Montréal, après avoir absorbé la banque des Marchands vient d'avaler la banque Molson's. C'est un nouveau pas vers la centralisation des capitaux ce qui n'augure

rien de bon pour la petite industrie ou le petit commerce. Les Canadiens français feront bien de s'efforcer plus que jamais d'encourager les banques canadiennes-françaises afin de les mettre sur un pied d'égalité avec les banques rivales anglaises et de leur aider à faire face à la lutte qui deviendra peut-être serrée et de résister au monopole qui se forme peu à peu. Il faut être patriote en tout dans les questions d'argent comme dans les questions de sentiment.

LA PROHIBITION.

On reconnaît que les Etats-Unis sont le seul pays où l'on ait tenté de mettre la loi de prohibition en vigueur, avec quelque sincérité. Or depuis un an, 177,000 hommes ont été arrêtés, 7,000 années de prison ont été infligées, \$18,000,000. d'amendes ont été imposées. Il y a eu 400,000 alambics saisis, ainsi que 39,000,000 de gallons d'alcool illégal, 11,077 autos ont été confisqués ainsi que 445 navires.

Voilà qui est fort encourageant, Si ces résultats montrent que la police y a déployé une activité remarquable, ils démontrent aussi un mal effroyable. O vertu, diront les Ontariens, tu n'es qu'un vain mot!

JAUNISME.

Il y a quelques jours les journaux rapportaient le cas de trois jeunes garçons que les récits de journaux sur les bandits pendus pour le meurtre de Henri Cléroux avaient entraînés à se livrer au banditisme. C'est un exemple entre mille des dangers du jaunisme surtout lorsqu'il exploite le crime.

LE VICE.

L'enquête sur la police révèle un état de choses effarant sur la situation du vice à Montréal. La situation n'est certainement pas pire qu'ailleurs, mais nous n'avons rien à envier. Tous les gens de bonne foi reconnaissent qu'il est possible de neutraliser à peu près complètement la prostitution et ses ravages, mais à la condition que la loi ne soit pas une machine à impôts et qu'elle soit faite et appliquée dans le but unique de détruire le vice.

LE CURE LABELLE.

On a célébré avec éclat le dévoilement d'un monument à l'un de nos plus grands patriotes. Ils sont nombreux comme cela les curés qui méritent cet hommage. Aussi la manifestation grandiose faite en l'honneur du curé Labelle est-elle la reconnaissance officielle de la province envers le clergé en général.

LA PROHIBITION ONTARIENNE.

Nos bons amis d'Ontario tirent de plus en plus la langue. Voilà qu'ils ont failli abattre la sacro-sainte prohibition. Heureusement le principe a été maintenu. Cela n'empêchera pas ces vertueux gouvernants de permettre à leurs distilleries de répandre à pleins flots sur les Amalécites et les Philistins la liqueur maudite. Il est péché de boire mais nullement de faire boire les autres.

A. GAGNON.



Chronique de la Société

La croix du mont Royal.

Après un travail méritoire et de nombreuses démarches, notre comité de la croix vient d'obtenir un résultat des plus importants relativement à l'illumination de notre croix monumentale. La Compagnie Montreal Light Heat & Power vient d'accorder à notre Société un contrat par lequel elle s'engage à fournir tous les soirs de l'année le pouvoir nécessaire à l'illumination de la croix jusqu'à un maximum de 25,000 watts. De plus nos architectes sont actuellement chargés de demander sans délai des soumissions pour l'installation du système d'éclairage sur la croix.

Il reste à obtenir des autorités municipales l'autorisation de construire la ligne de transmission électrique jusqu'à la croix. Les démarches nécessaires ont été faites, et la réponse de la ville devrait nous être communiquée tout prochainement, croyons-nous.

L'exécution de ces travaux pouvant se faire dans trois semaines environ, il est tout probable que la croix sera illuminée pour la veille de Noël, si aucun retard imprévu ne se produit.

Geste de fierté.

Un geste qui honore grandement notre ancien président général, M. Victor Morin, c'est sa démission de la Commission des Monuments et Sites historiques du Canada.

M. Morin exigeait que l'on rédige en français et en anglais les inscriptions commémoratives de tous les monuments, par respect des droits que possède officiellement notre langue en ce pays. Devant le refus de la Commission à reconnaître ce droit, M. Morin a fait preuve d'une fierté et d'un courage qui l'honorent. Aussi le Conseil général de notre Société n'a-t-il pas manqué de féliciter chaleureusement M. Morin qui était alors son président général. M. Morin vient de rendre ainsi un nouveau service à notre peuple en lui apprenant à se tenir debout avec dignité sans jamais plier l'échine devant un ennemi qui veut l'opprimer.

Soirée patriotique au Sacré-Coeur.

Une forte délégation de notre Conseil général composée de sept de ses directeurs, à savoir: MM. Trépanier, Vanier, Bariteau, Parent, Auger, Cadieux et Déziel, est allée présenter à la section Louis-Hébert le 11 novembre au soir, la coupe qu'elle avait méritée lors de la grande parade historique du 24 juin dernier.

Cette coupe fut présentée par le donateur même, M. Henry Birks, fils, au cours d'une très intéressante soirée patriotique présidée par M. Ernest Langlois, président de la section Louis-Hébert. Diverses autres sections étaient également représentées, entre autres la section de l'Immaculée-Conception, par M. Gingras, la section Saint-Edouard, par M. Brossard, la section Saint-Nicolas d'Ahuntsic, par M. Beauchamp, la section Longueuil, par M. Moquin, la section Verdun par M. Hamelin, et une assistance considérable de paroissiens du Sacré-Coeur prirent part à cette réunion.

Après les souhaits de bienvenue exprimés par M. Langlois, M. Léon Trépanier, 1er vice-président général, rappela le but de notre Société et fit un appel chaleureux aux paroissiens de se joindre à la section locale. Puis, M. l'abbé F. Charbonnier fit une très intéressante conférence sur le patriotisme canadien et les raisons que nous avons d'aimer et de servir notre patrie.

M. le curé Bourassa, M. Guy Vanier, 2e vice-président général, adressèrent également la parole. Et M. l'abbé Caumartin, aumônier de la section Louis-Hébert tira les leçons qui se dégageaient de cette soirée patriotique.

La soirée fut agrémentée par un programme varié de déclamation, de musique et de chant. Il y eut déclamation par M. le Dr Quintal et M. Loiselle. M. Brault rendit un solo de chant et la chorale paroissiale exécuta plusieurs morceaux. La musique fut faite par un orchestre sous la direction de M. Renaud.

Bref, la soirée fut charmante et des mieux réussies. Nos félicitations aux organisateurs de la section Louis-Hébert.

LE CHEF DU SECRETARIAT.

FONDEE EN 1885

BOULANGERIE MEDARD PAQUETTE

Dirigée par la succession de feu Médard Paquette.

PAIN ORDINAIRE — PAIN DE FANTAISIE — FARINE DE
PREMIERE QUALITE — CUISSON SOIGNEE.
PRIX MODERES.

Spécialité: PAIN « KNEIPP » pour la Dyspepsie.

18 ouest, boulevard SAINT-JOSEPH - Montréal
Tél.: Belair 0863

NOTRE PAIN QUOTIDIEN

Toute personne voulant avoir un pain qui digère bien, demande à son épicier le pain « VICTORIA » et le PAIN PARISIEN de J.-A. BROUSSEAU, fait par des experts. Si votre épicier ne le tient pas, téléphonez au No. Saint-Louis 678.

Nous donnons une garantie avec chaque paire de verres

Service d'optique TAIT-FAVREAU, Limitée Précision Qualité
Opticiens Optométristes L. FAVREAU, spécialiste
197, rue Ste-Catherine Est Tél. Est 7377

EXIGEZ la marque « AUBRY » sur vos ustensiles de cuisine; Ils sont reconnus pour avoir une très grande durabilité et nos cinquante années d'expérience les placent parmi les meilleurs sur le marché. — En vente chez les principaux quincailliers.

A. AUBRY & FILS, LIMITEE 600 DELORIMIER,
MONTREAL.
Maison fondée en 1874. — Incorporée en 1914.



QUAND vous achetez vos harnais, valises, couvertes, malles, etc., etc., exigez toujours la marque ALLIGATOR.

LAMONTAGNE Limitée
338 ouest, NOTRE-DAME. MONTREAL
Québec, P. Q. Winnipeg, Man.

ECOLE TECHNIQUE DE MONTREAL

Cours du jour (Réouverture le 2 septembre 1924)

Cours du soir (Réouverture le 7 octobre 1924)

Préparation aux carrières industrielles; enseignement théorique et pratique, donné le jour et le soir.

70 ouest, rue SHERBROOKE

Tél.: Plateau 1513

Prospectus sur demande

Caisse Nationale d'Économie

Encaissement

Du 1er janvier au 1er novembre

1923	\$325,931.02
1924	392,780.50
Augmentation en 1924 sur 1923	\$ 66,849.48

Recrutement

1923	6,965	pensions
1924	10,104	—
Augmentation en 1924 sur 1923	3,139	—

95, rue SAINT-JACQUES - - - MONTREAL

J. DeSERRES, gérant.

La Société Nationale de Fiducie

Fondée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Nos principales fonctions:

Administration { de fonds d'amortissement.
de fortunes privées.
de propriétés.
de successions.

Fiducies de toutes sortes.
Achat et vente d'obligations.
Préparation d'émissions d'obligations.
Liquidations et faillites.
Prêts hypothécaires.
Assurances générales.
Agents pour transfert d'actions et d'obligations.

Tél.: Main 3365.
95, rue SAINT-JACQUES

J. DeSERRES,
Gérant.